LE PETIT LUSSANTAIS

JANVIER 2024-JOURNAL DE LA COMMUNE DE LUSSANT INFO MINUTE

- Le mot du Maire
- Info recensement
- A noter

Chers Lussantaises, Chers Lussantais, Chers amis,

L'année 2023, marquée par la conclusion de projets longuement préparés, le fut aussi par les anticipations pour l'année 2024.

Avec le concours du Conseil Municipal, des équipes techniques, administratives et financières, ces projets, mûris avec soin, ont franchi le cap de la faisabilité. Vous serez bientôt témoins de ces avancées concrètes.

La commune de Lussant se réjouit de son état actuel, tant du point de vue humain et financier que des réalisations planifiées depuis l'année dernière ainsi que d'autres projets envisagés pour le futur.

La vigilance est de mise pour garantir la pérennité et le succès des initiatives engagées. L'équipe municipale et moi-même, affirmons notre détermination à offrir à Lussant et à toutes les familles Lussantaises la meilleure qualité de vie possible.

Nous souhaitons maintenant à chacun d'entre vous une très bonne année pour que 2024 soit empreint de chaleur, de convivialité, de réussite pour tous, et de partage dans l'esprit de solidarité qui caractérise notre communauté.

Nous sommes impatients de poursuivre avec vous cette aventure collective 2024, convaincus que de belles perspectives s'ouvrent devant nous.

À très bientôt, chers amis Lussantais, pour de nouveaux défis et de nouvelles réussites.

Mairie de Lussant
40 Grand Rue
17430 Lussant
05 46 83 42 52

Rédacteur en chef : Jacques GONTIER
Directrice de la publication : Nathalie BEGUIER
Comité de rédaction : Membres de la Commission Communale pour la Communication

RECENSEMENT

Cette année, 2024 réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du Jeudi 18 Janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 Janvier 2024 ?
Contactez la commune : 05.46.83.42.52

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune.** Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mme LACASE 05.46.83.42.52

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

Imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

A NOTER

CULTURE EN RESIDENCE

La Vieille Halle accueillera du 1er au 8 janvier la Compagnie Théâtrale « La Fabrique à Sons » en résidence pour la préparation de son prochain spectacle musical et théâtral « Les Zinzins ».
Le conseil municipal souhaite diversifier l'offre théâtrale sur LUSSANT .
Dans cet objectif, nous accueillerons le précédent spectacle de cette compagnie intitulé « Sacrés Zèbres »en 2024.

LE TRADITIONNEL REPAS DES AINÉS QUI À LIEU HABITUELLEMENT EN OCTOBRE SE DÉROULERA LE 13 JANVIER 2024 À LA VIELLE HALLE MONSIEUR LE MAIRE SERA HEUREUX DE VOUS Y RETROUVER

ACTION PARTAGE

L'inflation toujours haute impacte notre budget et plus encore celui de ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles et dont les ressources sont trop limitées pour subvenir à leurs besoins.
En cette période de fêtes ces difficultés sont encore plus criantes pour certains qui sans l'aide alimentaire ne pourraient survivre. L'association « Action Partage » avec l'appui de la Banque Alimentaire et en partenariat avec le CCAS de Tonnay Charente assure cette mission pour les habitants des communes de l'ancien canton de Tonnay Charente dont fait partie Lussant.
Cette association manque aujourd'hui de bénévoles pour participer aux campagnes bi-annuelles de ramasses qui permettent de récupérer des dons alimentaires supplémentaires et pour les distribuer.
Si vous avez un peu de disponibilité et souhaitez soutenir cette action solidaire ,
rejoignez- les ! rue de l'Eglise à Tonnay Charente tel : 0546837888 !

Horaires ouvertures :

Mairie : Lundi à Vendredi : 9h - 12h

Poste : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 9h30 - 11h30

LUSSANT